



# Mairie de MILIZAC

## Ti-Kêr MILIZAG

**Conseil Municipal du 25 février 2013**

**Débat d'orientation budgétaire**

### **1 DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE**

#### **1.1 Données générales**

La fiche de situation financière établie par Centre des Finances Publiques de St Renan le 23 août 2012 indiquait:

*" Concernant le budget principal, à la clôture 2011 la situation financière est saine.*

*Elle est caractérisée par:*

- *une pression fiscale de 363 € par habitant équivalent à la moyenne départementale et sensiblement supérieure à la moyenne régionale 337 €/hab. des communes de même strate démographique;*
- *une capacité d'autofinancement de bon niveau qui permet de couvrir le remboursement de la dette et de participer significativement au financement des dépenses d'équipement;*
- *un encours de dette de 877 €/hab. qui reste supérieur aux moyennes départementale (762 €) et régionale (814 €)."*

Observation: l'écart de 15% de l'encours de la dette par habitant par rapport à la moyenne départementale est à relativiser car il est établi au regard d'une population légale de 3 013 habitants au 01/01/2012. Or, les résultats du recensement réalisé en janvier-février montrent que la population serait proche de 3 400 habitants (résultats à affiner par l'INSEE).

Quelques données fiscales sur les ménages et entreprises de Milizac:

	Milizac	Moyenne départementale
Foyers fiscaux	1 472	
Part des foyers non imposables	37,7 %	46,6 %
Revenu fiscal moyen par foyer	25 422 €	22 678 €
Base nette moyenne de la taxe d'habitation/hab	844 €	1260 €
Produit moyen de la taxe d'habitation/hab	171 €	179€
Nb d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	120	130

Centre Ar Stivell  
29290 MILIZAC

Kreizenn Ar Stivell  
29290 MILIZAG

☎ : 02 98 07 90 31  
☎ : 02 98 07 97 29  
✉ : [mairie@milizac.fr](mailto:mairie@milizac.fr)  
<http://www.milizac.fr>

Quelques données sur le budget général par habitant (en €/hab):

	Milizac	Moyenne des communes de 2000 à 3500 habitants
Produits de fonctionnement	788	876
Charges de fonctionnement	524	696
dont charges de personnel	216	318
Résultat	264	179
Ressources d'investissement	655	416
Dépenses d'investissement	336	415
dont dépenses d'équipement	230	322
Dont remboursement d'emprunt	101	67
Capacité d'autofinancement brute	289	189

Observation: la population de Milizac situe la commune plutôt au sommet de la strate démographique des communes entre 2000 et 3500 habitants, ce qui accentue les tendances. Ainsi, les charges de personnel apparaissent d'autant plus faibles que la majorité des communes de cette strate comptent moins d'habitants que Milizac d'où généralement des services municipaux moins étoffés.

Quelques données sur les effectifs municipaux au 31/12/2012:

Equivalents temps plein	21,08
Mairie-bibliothèque	6
Services techniques	8
Ecole	7,08

La trésorerie :

Au 31/12/12	981 778 €
-------------	-----------

La dette :

Budget général	2 836 386 €
Budget de l'eau	193 435 €
Budget de l'assainissement	512 574 €
Total	3 542 395 €

... répartie ainsi entre établissements:

CRCA	44 %
CLF	22 %
CMB	18 %
Caisse d'Epargne	15 %
CAF	1 %

La capacité de désendettement, qui s'exprime en années, correspond au rapport entre le capital de la dette et l'épargne brute. Il exprime le temps nécessaire au remboursement complet de la dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute disponible. Le seuil raisonnable se situe en dessous de 8 ans. Il est dans notre commune de 3,5 ans.

L'investissement:

Le montant moyen des investissements (tous budgets) s'élève en moyenne à 2 046 000 € sur 2010, 2011 et 2012. Ce rythme d'investissement qui permet d'améliorer le niveau de service pour la population (ex: terrain synthétique, sécurité routière et cadre de vie ...) est particulièrement élevé:

Exercice comptable	En €/hab à Milizac	En €/hab dans le département
2008	588	336
2009	376	318
2010	551	317
2011	230	322

Avec 1 954 020 € de dépenses d'équipements en 2012 (638 €/habitant), en raison principalement de l'opération De Gaulle-Léon, cet effort s'intensifie.

La collectivité participe ainsi à l'activité économique et à l'emploi dans la région par les marchés publics qu'elle passe avec les entreprises. Ceci sans alourdir la pression fiscale ou augmenter significativement le poids de la dette.

Cette capacité à investir s'explique notamment par une bonne capacité d'autofinancement de la commune (maîtrise globale des dépenses de fonctionnement).

L'optimisation de la fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement, PUP ...) permet de lier l'urbanisation et les coûts d'équipement qu'elle induit à des recettes dynamiques, sans alourdir la pression fiscale sur les autres contribuables qui ne sont pas directement concernés.

Ainsi, le lotissement Nexity a financé partiellement l'aménagement de la route du Léon par le versement d'une participation d'urbanisme de 218 898 € en 2012 et de 437 796 € en 2013.

Le financement de l'aménagement du centre bourg sera réalisé grâce à l'autofinancement de 3 ans (2011+2012+2013), au FCTVA que nous recevons maintenant en n+1, au PUP et au recours de l'emprunt (500 000 € d'emprunt soit une augmentation nette de l'encours de 193 023 € ou 63 € par habitant).

## **1.2 Les dynamiques budgétaires (évolution sur la période 2010, 2011 et 2012)**

Recettes réelles de fonctionnement	+ 5.21 %
Dépenses réelles de fonctionnement	+ 4.69 %

La croissance des dépenses reste jusqu'ici compensée par la progressivité de nos recettes liée à l'urbanisation.

Charges à caractère général	+ 5.08 %
Frais de personnel	+ 4 %

Le développement des infrastructures municipales engendre de plus en plus de dépenses de gestion.

Impôts et taxes	+ 5.82 %
Dotations et subventions	+ 1.74 %

Côté recettes, le budget gagne progressivement en autonomie, il dépend moins des dotations de l'Etat et des subventions. Désormais, les impôts et taxes représentent 62 % du total "impôts, taxes et dotations". Nous assistons donc à une évolution de la structuration de notre budget.

## **1.3 Les budgets annexes**

### **1.3.1 Budget de l'eau**

L'acquisition des terres et du corps de ferme de Langoadec, dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du forage, pèse sur ce budget qui présente cependant un solde positif.

### **1.3.2 Budget de l'assainissement**

Ce budget est alimenté notamment par la participation pour l'assainissement collectif lié à l'urbanisation du territoire communal.

La construction de la nouvelle station d'épuration mise en service en 2010 a impacté ce budget (ex: emprunt) et continue à mobiliser de manière importante les agents afin de garantir la qualité de l'eau épurée.

### **1.3.3 Budget des lotissements communaux**

Les résultats des lotissements de Kervalan et Kroas ar Roué ont permis d'alimenter le budget général par :

- la valorisation du foncier (transfert du foncier du compte général au compte lotissement);
- des virements à hauteur de 100 000 € en 2011 et 130 000 € en 2012. Ils apporteront encore une somme de l'ordre de 80 000 € en 2013;
- l'apport de contributions directes (taxes d'habitation et foncier bâti).

## **2. GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE COMMUNALE**

### **2.1. Surveiller la gestion au quotidien**

L'analyse du compte administratif 2012 montre qu'il existe des possibilités de rationalisation des dépenses de fonctionnement qui n'ont pas encore été suffisamment utilisées (ex: commande publique en matière de fournitures).

Cette gestion plus fine de la conception des équipements futurs (ex: éclairage, chauffage ...) au suivi quotidien (ex: produits d'entretien, contrats de maintenance ...). Ce défi suppose une mobilisation de tous, agents et élus.

### **2.2 Continuer à explorer des pistes de financement non traditionnel**

Face à la raréfaction de l'argent public, il faut continuer à explorer les pistes de recettes exceptionnelles telles que la fiscalité de l'urbanisme sur des opérations non communales afin de tirer parti d'un développement externe (ex: zone d'activités de Kerhuel, lotissements d'habitations privés ...).

Par ailleurs, l'expérience des récents lotissements communaux a montré que la création de lotissements communaux est une bonne chose pour la commune:

- maîtrise du rythme de construction (et donc des équipements publics induits tels que les écoles);
- maîtrise des formes urbaines (de la conception de l'aménagement au permis de construire; facteurs d'intégration, de qualité de vie et de préservation de notre environnement);
- maîtrise du prix de vente des lots (politique de l'habitat pour tous).

Cette maîtrise de notre environnement permet également:

- de dégager un résultat excédentaire permettant de financer d'autres programmes communaux liés à l'opération (ex: giratoire, cheminements piétons ...);
- d'adapter la programmation de nos investissements au gré des besoins et capacités;
- d'assurer une croissance de nos bases d'imposition.

Cette politique interventionniste passe par une vision globale: c'est le schéma de développement communal. Elle se traduit par des outils adaptés: acquisitions de réserves foncières, plan local d'urbanisme ...

### **2.3. Investir pour l'avenir par des programmes structurants adaptés à nos besoins**

Compte-tenu de la croissance de la population, la commune va développer ses capacités d'accueil:

- extension du groupe scolaire Marcel Aymé (construction de 3 classes);
- réalisation d'une 3<sup>ème</sup> salle omnisports (financement sur les exercices 2013 & 2014).

Un effort budgétaire devra également être porté sur l'amélioration de certaines voies communales à la campagne dont la dégradation a été accélérée par les précipitations de cet hiver.

Afin de dépenser mieux sans dépenser plus, notre démarche continuera à accorder une large place aux usagers lors de la définition des besoins et des programmes (ex: consultation des enseignants pour l'école, des associations pour la salle omnisports, des riverains pour les voies communales ...).

#### **2.4. Apporter un service environnemental de qualité dans le cadre de nos budgets annexes de l'eau et l'assainissement**

##### *2.4.1 Poursuivre notre politique municipale de l'eau*

Après la mise en place des périmètres de protection de la ressource, le même souci de protection de l'environnement et de la santé publique va nous conduire à moderniser la station de traitement d'eau potable de Pont-Cléau notamment afin de limiter la dureté de l'eau. L'acheminement de l'eau de Langoedec à Pont-Cléau sera également à réaliser.

Nous bénéficierons alors de l'assistance technique et financière du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les 7 stations situées sur son territoire, en relation avec le Conseil Général.

Par ailleurs, en lien avec la création de la zone d'activités de Kerhuel et surtout l'aménagement de la route départementale n°67, nous allons devoir déplacer et renforcer le réseau d'eau entre Beg Avel et Kerhuel au printemps-été.

Ce budget autonome reste fragile et le recours à l'emprunt pourrait être nécessaire en fonction des investissements à financer.

##### *2.4.2. Gérer efficacement l'assainissement collectif et développer le réseau*

Le réseau d'eaux usées, en cours de diagnostic, devra être partiellement renouvelé, notamment pour éviter les infiltrations d'eaux pluviales qui engendrent des perturbations de la station de traitement.

L'urbanisation progressive (ex: secteur de Bel Air) devrait s'accompagner également de travaux d'extension du réseau avec financement des lotisseurs ou particuliers dans le cadre de la participation pour l'assainissement collectif.

-----